



LE DÉPARTEMENT

Saint Maximin, le 08/04/2022

Affaire suivie par :

Muriel ORSOLINI

Responsable du service aménagement

morsolini@var.fr

DDTM 83

Av, Adjudant-Chef M-L Broquier

Quartier du Plan

83170 BRIGNOLES

à l'attention du Service Urbanisme

Objet : Avis gestionnaire de voirie -

Parc photovoltaïque

PC 083 025 21 A0014

Demandeur : SolaireParc9134227

Lieux des Travaux : RD 35 à Brue Auriac

Monsieur [REDACTED]

En réponse à votre transmission ci-dessus référencée, le Département, sollicité en sa qualité de gestionnaire de voirie, émet un avis **favorable** :

Cependant, en raison du manque de visibilité de part la proximité de deux virages, la situation de l'accès présente des conditions de desserte peu satisfaisantes.

Aussi, afin de garantir les meilleures conditions de sécurité possibles, il est rappelé au pétitionnaire qu'il conviendra de prendre attache auprès du gestionnaire de la voirie départementale afin de définir ensemble la signalisation temporaire la plus adéquate pendant la phase de travaux, notamment pour la livraison de panneaux solaires.

Je vous prie de croire, Monsieur [REDACTED], en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le responsable du Pôle Territorial
Provence Verte

ERIC GEROSSIER

Signature numérique de ERIC GEROSSIER

Date : 2022.04.08 14:37:56 +02'00'

Eric GEROSSIER